

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

PRIX DE L'ABONNEMENT :
Roubaix-Tourcoing : Trois mois, 13 fr. 50. — Six mois, 26 francs. — Un an, 50 francs.
Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne : Trois mois, 15 francs.
La France et l'étranger, les frais de poste en sus.

RÉDACTION & ADMINISTRATION
17, RUE NEUVE, 17
Directeur-Gérant : ALFREY REBOUX
Bureau à Tourcoing, RUE DES POULAINES, 42

ABONNEMENTS ET ANNONCES:
RUE NEUVE, 17, A ROUBAIX. — A LILLE, RUE DU CURÉ SAINT-ÉTIENNE, 9 bis.
Paris, chez M. L. HAVAS, LAFFITTE ET C^{ie}, place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 31.
Bruxelles, à l'Office de Publicité.

ROUBAIX, LE 20 JANVIER 1886

EN INDO-CHINE

Si l'on se rapportait au discours prononcé par M. de Freycinet le 21 décembre dernier, lors de la discussion sur les crédits du Tonkin, au message de M. Grévy et à la déclaration ministérielle du 16 janvier, le calme le plus complet régnait dans l'Indo-Chine, où Pavillon-Noirs, Cambodgiens et soldats de Thuyet auraient tiré leurs dernières cartouches. Nous n'aurions pas demandé mieux qu'ajouter foi à ces affirmations optimistes. Mais il nous faut bien en rabattre de beaucoup en présence des renseignements transmis à l'écrit, le 5 décembre, à l'Agence Havas, et qui présentent la situation sous un aspect beaucoup moins rassurant.

Voici quel était à cette date, selon le correspondant de l'Agence Havas, l'état réel des choses en Annam : « A Vinh, le lieutenant-colonel Chautoum hatte contre l'arrivée de Thuyet et de ses compagnons, qui n'est pas mort comme on a essayé de le faire croire, et dont le quartier général est à Hattinh, fortifiée à quelques jours de marche de Vinh. Vinh est sans communications avec Thanh-Hoa et bien moins encore avec Hue. Quelques émissaires parviennent à franchir les lignes mais au prix de quel dévouement, quand on songe que l'hygiène a mis à prix la tête des Français, et que quoique lui apporterait un tel service une haute récompense. C'est la guerre dans toute sa sauvagerie. »

Il est vrai que du côté du Quang-Bi la situation est meilleure; le pays est tranquille, mais pour quelle raison? Simplement pour celle-ci qu'il n'est plus rien à détruire et à sauter ou à démolir. « Au Quang-Bi, le pays est tranquille, mais il ne reste plus rien, tout a été détruit, non par nous, mais par les Annamites, qui, à la tête des lettrés, leurs chefs, se sont ruez sur les villages catholiques. » Du côté de Tounam, les choses vont mal; la situation semble de nouveau s'embrouiller, deux compagnies de chasseurs à pied, sous les ordres du commandant du bataillon, viennent de quitter Hue pour se diriger à Quang-Nam au sud de Tounam.

On vient de répartir 305 officiers et sous-officiers de la mission d'Annam dans les différents postes du pays : Thanh-Hoa, Vinh, Quang-Bing, Quang-Bi, Hue, Tounam, Quin-Nhôm, Bing-Dinh, avec mission de recruter des hommes et de former des bandes. « Quant aux missionnaires catholiques, ils continuent comme de plus belle. » Dans la cour d'un séminaire annamite, près de Quang-Bi, on a trouvé, me disait le père Allys, missionnaire apostolique, plus de trois cents cadavres de catholiques; il y a eu des scènes de carnage épouvantables. »

Partout les rivières sont infestées de pirates; la fièvre sévit dans un grand nombre d'endroits, le pays est absolument ruiné pour longtemps. Quant aux milices indigènes, auxquelles, on le sait, le ministère compte recourir pour compléter les troupes françaises; qu'on ait des ressources du pays dont il a été fait un si brillant usage, voici comment le correspondant de l'Agence Havas fait justice en deux mois de cette double chimère : « Il faudra du temps pour trouver les hommes, et puis enfin il faudra les payer, et c'est le plus gros défaut, car tout le monde connaît le fond du trésor royal, et la France n'a évidemment pas l'intention d'entretenir les troupes du roi d'Annam. On ne pourrait même pas lui prêter, lui avancer les fonds à titre remboursable par annuités, le roi n'aurait pas de garantie à offrir. Je connais le budget du pays; il n'a été donné d'y voir que les dépenses vont toujours en augmentant, tandis que les recettes, qui augmentent aussi sans doute, ne dépassent pas pour le moment cinq à six millions, somme à peine suffisante pour l'entretien du palais et des ministères. » Nous ne pensons pas qu'il y ait besoin de commenter cette correspondance.

Passons maintenant au Cambodge. Ici, ce n'est plus l'Agence Havas, c'est le Temps qui va nous renseigner. Dans son numéro d'hier soir, nous trouvons l'extrait suivant d'une lettre adressée, dit-il, du Cambodge, par un militaire qui fait partie d'une colonne dans cette région et qui écrit à la date du 13 décembre dernier : « Il est facile que le pays soit paillard, de trouve la situation difficile, et il est nécessaire d'envoyer des renforts importants. Les opérations vont commencer dans de mauvaises conditions. En réalité, la situation générale est mauvaise. Nous qui prétendons à la nomination de pays, nous sommes bloqués partout, et certainement Cambodgiens, Chinois et Malais se font des gorges chaudes de notre impuissance. Le tort, c'est qu'on procède ici, comme on l'a fait au Tonkin, par paquets de 100 ou 200 hommes, qui suffisent à peine à boucher les trous. »

« Les eux boissent, parott les rebelles vont se mettre en campagne. On les battra dans toutes les rencontres, car ils sont mal armés, mais cela n'empêchera pas le pays d'être dans un état d'anarchie auquel il faudra mettre bon ordre, si l'on ne veut qu'une ruine définitive et pendant un nombre d'années incertain. » Nos lecteurs suivent ces jours derniers que dans le delta, la situation n'est pas meilleure et que la pacification n'est guère plus avancée. Nous pouvons donc affirmer qu'une fois de plus on nous trompe et que ce serait étrangement s'abuser que de croire tout terminé en Indo-Chine, quand tout d'un instant à l'autre, peut y recommencer.

Six personnes noyées
Montpellier, 19 janvier. — Hier soir, à six heures, par suite d'une bourrasque, un bateau à vapeur sur l'étang de Thau. L'équipage a été sauvé, mais six passagers se sont noyés.

Un duel
Saint-Étienne, 19 janvier. — Un duel au pistolet a eu lieu ce matin entre MM. Desgazes, adjoint de St-Etienne et Colombel, rédacteur du Libre-tenant, journal socialiste. Deux belles et chaudes échanges sans résultat. Le duel eut lieu par un article du Libre-tenant.

Crise ministérielle en Angleterre
La crise ministérielle peut être considérée comme ouverte en Angleterre. Lord Salisbury et ses collègues paraissent décidés à abandonner le pouvoir sans se défendre. Il leur faudrait risquer un véritable coup d'état, ils préfèrent en laisser la responsabilité à M. Gladstone. Le paragraphe du Message de la reine, relatif à l'Irlande, sera très vague. La rédaction de la formule de l'adresse qui paraîtra sera le résultat de discussions sera la pierre de touche de la situation.

Les événements d'Espagne
L'Agence Havas publie la note suivante : « Le président du conseil a reçu aujourd'hui la visite du nouvel ambassadeur d'Espagne. L'entrevue a été des plus cordiales. M. de Freycinet a fait part à M. Albaredo, qui l'a vivement remercié, des mesures prises pour la surveillance de la frontière. »

La situation en Irlande
Londres, 19 janvier. — Lord Salisbury a reçu des députés irlandais qui ont appelé son attention sur la situation en Irlande. Les demandes de libération ont été envoyées à M. Gladstone. Les députés ont protesté contre l'idée d'un parlement irlandais qui provoque une séparation avec l'Angleterre.

Un nouveau crime à Paris
Cette fois, il s'agit d'un mari qui tue sa femme et l'assassin est arrêté.
Vers une heure moins un quart du matin, Mme Duchelles, maîtresse d'hôtel, 60, rue de Charbon, allait chercher des gardiens de la paix et monta à l'appartement de son mari, où elle trouva un cadavre dans un lit et les blessures à la gorge, Mme Evrat, son corps, couvert de sang, était enveloppé dans un drap. M. Evrat, me Elissa Thovart, avait vingt-huit ans; elle était blancheuseuse. Son mari, garçon marchand de vin, âgé de trente ans, était encore dans la chambre. Les agents l'ont arrêté; il a, jusqu'à présent, refusé de faire connaître les motifs de son forfait.

CONSEIL DES MINISTRES
Le conseil des ministres s'est réuni mardi matin, à l'Élysée, sous la présidence de M. Jules Grévy.

M. de Freycinet a donné communication à ses collègues de l'instruction diplomatique relative au traité avec les Hwas. Il déposera très prochainement sur le bureau de la Chambre un projet de loi en portant ratification.

Les élections de la Corse
Ajaccio, 19 janvier. — MM. Gavini et Abatucci ont débattu ce matin.
Une foule immense s'était rendue à leur rencontre et à leur départ, à qui par des acclamations enthousiastes; ils les ont ensuite accompagnés jusqu'à la gare de Mullaio, jusqu'à leur hôtel, en criant : Vivent les quatre députés invalides ! Revanche déclamée le 14 février ! Vivent les élus de la Corse !

La candidature officielle
On s'attendait beaucoup du rachat par l'Etat d'un pont à péage dans le département de l'Ardèche.
Celle dépense, qui ne s'élève pas à moins d'un million, au moment où les élections vont avoir lieu dans ce département, est considérée comme une manœuvre et un acte de candidature officielle.

Les familles de sept enfants
La première session d'examen d'aptitude aux bourses de l'enseignement secondaire s'ouvrira, dans tous les départements, le jeudi 4 mars prochain pour les garçons et le 11 mars pour les filles.
Les inscriptions seront reçues au secrétariat de chaque préfecture du 10 au 15 février.

Les élections de la Corse
Ajaccio, 19 janvier. — MM. Gavini et Abatucci ont débattu ce matin.
Une foule immense s'était rendue à leur rencontre et à leur départ, à qui par des acclamations enthousiastes; ils les ont ensuite accompagnés jusqu'à la gare de Mullaio, jusqu'à leur hôtel, en criant : Vivent les quatre députés invalides ! Revanche déclamée le 14 février ! Vivent les élus de la Corse !

La candidature officielle
On s'attendait beaucoup du rachat par l'Etat d'un pont à péage dans le département de l'Ardèche.
Celle dépense, qui ne s'élève pas à moins d'un million, au moment où les élections vont avoir lieu dans ce département, est considérée comme une manœuvre et un acte de candidature officielle.

Les familles de sept enfants
La première session d'examen d'aptitude aux bourses de l'enseignement secondaire s'ouvrira, dans tous les départements, le jeudi 4 mars prochain pour les garçons et le 11 mars pour les filles.
Les inscriptions seront reçues au secrétariat de chaque préfecture du 10 au 15 février.

Mort de M. Villain, député
On annonce la mort de M. Villain, député de l'Aisne.
M. Villain était né au Catollet le 27 décembre 1819.

Mort de Madame la baronne de Mackau
On annonce la mort de Mme la baronne de Mackau, décédée au château de Viner, à la suite d'une longue et douloureuse maladie.

Les projets du général Boulanger
Paris, 19 janvier. — Le général Boulanger déposera prochainement un projet de loi sur l'unité de la solde. Il prépare également un projet sur l'armée projet qu'il désire faire voter avant la loi sur les cadres et le recrutement.

Le colonel Herbingler
Paris, 19 janvier. — Le colonel Herbingler est malade; il a une maladie de cœur.

Départs pour le Tonkin
Paris, 19 janvier. — Le transport la Gironde est parti hier pour le Tonkin avec 312 hommes d'équipage et 620 passagers.

La variole à Marseille
Marseille, 19 janvier. — L'hôpital du Pharo est envahi de variole et de fièvre typhoïde croissent dans des proportions inquiétantes.

LES USINES DE LA FERMIÈRE
Le conseil des ministres s'est réuni mardi matin, à l'Élysée, sous la présidence de M. Jules Grévy.

Le conseil des ministres s'est réuni mardi matin, à l'Élysée, sous la présidence de M. Jules Grévy.

Le conseil des ministres s'est réuni mardi matin, à l'Élysée, sous la présidence de M. Jules Grévy.

Le conseil des ministres s'est réuni mardi matin, à l'Élysée, sous la présidence de M. Jules Grévy.

Le conseil des ministres s'est réuni mardi matin, à l'Élysée, sous la présidence de M. Jules Grévy.

Le conseil des ministres s'est réuni mardi matin, à l'Élysée, sous la présidence de M. Jules Grévy.

Le conseil des ministres s'est réuni mardi matin, à l'Élysée, sous la présidence de M. Jules Grévy.

Le conseil des ministres s'est réuni mardi matin, à l'Élysée, sous la présidence de M. Jules Grévy.

Le conseil des ministres s'est réuni mardi matin, à l'Élysée, sous la présidence de M. Jules Grévy.

Le conseil des ministres s'est réuni mardi matin, à l'Élysée, sous la présidence de M. Jules Grévy.

Le conseil des ministres s'est réuni mardi matin, à l'Élysée, sous la présidence de M. Jules Grévy.

Le conseil des ministres s'est réuni mardi matin, à l'Élysée, sous la présidence de M. Jules Grévy.

Le conseil des ministres s'est réuni mardi matin, à l'Élysée, sous la présidence de M. Jules Grévy.

Le conseil des ministres s'est réuni mardi matin, à l'Élysée, sous la présidence de M. Jules Grévy.

Le conseil des ministres s'est réuni mardi matin, à l'Élysée, sous la présidence de M. Jules Grévy.

Le conseil des ministres s'est réuni mardi matin, à l'Élysée, sous la présidence de M. Jules Grévy.

Le conseil des ministres s'est réuni mardi matin, à l'Élysée, sous la présidence de M. Jules Grévy.

Le conseil des ministres s'est réuni mardi matin, à l'Élysée, sous la présidence de M. Jules Grévy.

Le conseil des ministres s'est réuni mardi matin, à l'Élysée, sous la présidence de M. Jules Grévy.

Le conseil des ministres s'est réuni mardi matin, à l'Élysée, sous la présidence de M. Jules Grévy.

Le conseil des ministres s'est réuni mardi matin, à l'Élysée, sous la présidence de M. Jules Grévy.

Le conseil des ministres s'est réuni mardi matin, à l'Élysée, sous la présidence de M. Jules Grévy.

Le conseil des ministres s'est réuni mardi matin, à l'Élysée, sous la présidence de M. Jules Grévy.

Le conseil des ministres s'est réuni mardi matin, à l'Élysée, sous la présidence de M. Jules Grévy.

Le conseil des ministres s'est réuni mardi matin, à l'Élysée, sous la présidence de M. Jules Grévy.

Le conseil des ministres s'est réuni mardi matin, à l'Élysée, sous la présidence de M. Jules Grévy.

Le conseil des ministres s'est réuni mardi matin, à l'Élysée, sous la présidence de M. Jules Grévy.

Le conseil des ministres s'est réuni mardi matin, à l'Élysée, sous la présidence de M. Jules Grévy.

Le conseil des ministres s'est réuni mardi matin, à l'Élysée, sous la présidence de M. Jules Grévy.

Le conseil des ministres s'est réuni mardi matin, à l'Élysée, sous la présidence de M. Jules Grévy.

Le conseil des ministres s'est réuni mardi matin, à l'Élysée, sous la présidence de M. Jules Grévy.

Le conseil des ministres s'est réuni mardi matin, à l'Élysée, sous la présidence de M. Jules Grévy.

Le conseil des ministres s'est réuni mardi matin, à l'Élysée, sous la présidence de M. Jules Grévy.

Le conseil des ministres s'est réuni mardi matin, à l'Élysée, sous la présidence de M. Jules Grévy.

Le conseil des ministres s'est réuni mardi matin, à l'Élysée, sous la présidence de M. Jules Grévy.

Le conseil des ministres s'est réuni mardi matin, à l'Élysée, sous la présidence de M. Jules Grévy.

Le conseil des ministres s'est réuni mardi matin, à l'Élysée, sous la présidence de M. Jules Grévy.

Le conseil des ministres s'est réuni mardi matin, à l'Élysée, sous la présidence de M. Jules Grévy.

Le conseil des ministres s'est réuni mardi matin, à l'Élysée, sous la présidence de M. Jules Grévy.

Nouvelles Parlementaires

On prête à M. Lockroy l'intention de continuer au ministère du commerce tout ce qui concerne l'enseignement technique professionnel et commercial.
Le nouveau ministre compte en outre rompre son engagement sous verbal qui, comme on le sait, celui de Lille ne devait pas être le même qu'à Marseille, et celui de Lyon, ne devant pas ressembler à celui de Bordeaux.

On s'attendrait tout d'abord les écoles créées par les municipalités et les chambres de commerce. On crairait des maîtres commerciaux en plus grand nombre possible. Le ministre compte enfin appeler l'attention des compagnies sur les réductions et simplifications à apporter dans la question des tarifs de chemin de fer.

M. Lagrange a été nommé rapporteur par la commission des Livres d'ouvrier, avec mission de conclure à l'adoption de la loi telle que l'a modifiée le Sénat.
Celle loi abrège tout ce qui concerne les Livres d'ouvrier; elle soumet aux règles du droit commun le contrat de louage d'ouvrage.

Tout ouvrier pourra réclamer au maître et gratuitement un livret non soumis au timbre et gravé. Il ne pourra y être inscrit d'autres mentions que la date d'entrée et de sortie de l'ouvrier.
Tout chef d'atelier, tout propriétaire d'usine, sera tenu de transcrire sur le livret de l'ouvrier qui en fera la demande la date d'entrée et de sortie.

Plusieurs journaux républicains ont annoncé la formation d'un groupe de droite distinct lequel porterait le nom de groupe de l'Appel au Peuple.
Nous nous sommes adressés à ce sujet à M. de Cassagnac qui nous a autorisé à dire qu'étant élu par l'université des électeurs conservateurs du Gers, il ne considérait comme n'ayant pas le droit de se séparer de ses autres collègues de droite.

Ajoutant que cette manière de voir est celle de la plupart des députés impérialistes.
Les grands drames parisiens trouvent depuis quelque temps des points d'attaches nombreux dans le Nord. Après le crime de Willemouille, et le faux suicide du rentier Malon, organisés d'Étrouge, voici que l'assassinat du Préfet de l'Eure appelle à son tour sur le département du Nord l'attention du Parlement.

D'abord tiré du présumé que le criminel eût été à Mantes s'est dirigé sur Calais, rien ne démontre qu'il y ait pris le paquebot pour Douvres, il aurait pu déjouer mieux les soupçons et les limiers lancés à sa poursuite en descendant au contraire sur Lille par Hazebrouck. De Lille, la frontière belge est à deux pas; ou même la rentrée à Paris était facile, pendant qu'on surveillait à Douvres un pauvre diable de passager aux allures prétendues suspectes.

C'est aussi dans le Nord qu'on trouvera l'explication et la trace des querelles de famille auxquelles la justice demande en ce moment l'indication d'une piste.
On lit dans l'Entente :

M. Jules-Marie Antoine Barrère appartenait à une famille très honorable mais très modeste. Son père était directeur du Mont-de-Piété d'Avignon. Son frère est, dit-on, marchand de concrets. Il épousa Mlle Marie-Louise Angéline Caroline Debrau, qui habitait Boufflers Nord et qui était la fille d'un riche négociant de Dunkerque. Mlle Debrau reçut en dot une somme de trois cent mille francs.

Nous laisserons de côté les vicissitudes politiques de M. Barrère; la vente de sa charge d'assesseur à la Cour des comptes et à la Cour de cassation pour entrer dans l'administration; ses nominations aux divers postes de sous-préfet de la Seine, de conseiller de préfecture de la Gironde et de préfet des Deux-Sèvres, dans l'Eure. Nous en revenons aux affaires de famille.

Le grand père de Mlle Debrau mourut le 20 février 1857 et des difficultés d'argent surgirent dès cette époque. On raconte que M. Barrère eut une attitude peu courtoise à Dunkerque; mais nous n'avons point à entrer dans ces détails. Fait certain, le testament de Mlle Debrau désignait sa petite-fille de toute la quotité disponible.

Suivant son testament, en effet, fait en la forme de 1856, enregistré et déposé au rang des minutes de M^{re} Goyze, lui des notaires, suivant acte qu'il en a dressé le 22 février 1857, au désir d'une ordonnance de M. le président civil de Dunkerque, Mlle Victoire Louise Massey, en son vivant demeurant à Dunkerque, veuve de M. Charles Debrau, institua Mlle G. de Cassagnac, sa légataire universelle, conjointement avec M. G. de Cassagnac, survivant, et M. et Mme G. de Cassagnac porteur entre eux.

Aux termes d'un second testament également olographe, daté à Dunkerque de 24 mars 1852, Mlle Louise Massey légua ses légataires universels de payer à la fille Marie-Stéphanie-Célestine Coppert, sa domestique, un legs de 5,000 fr. La testatrice était décédée à Dunkerque, en son domicile, le 20 février 1857, laissant pour héritière, à réserve de moitié de sa succession, Mme Marie-Louise-Agusta-Caroline Debrau, sa petite fille, épouse de M. Jules-Marie-Antoine Barrère, par représentation de M. Charles Debrau, son père.

REVUE DE LA PRESSE

Sous le titre : Essai, M. Jules Simon, publie, dans le *Matin*, un article dont voici la fin :
M. de Freycinet était l'homme nécessaire pour finir la crise. La crise était, il est l'homme nécessaire pour en conjurer une nouvelle. A présent que nous ne pouvons plus vivre par des conventions puisées et s'est appliqué à les défaire l'un après l'autre, nous ne vivons que par l'habileté et le savoir faire de M. de Freycinet, ce qui est glorieux pour lui et inquiétant pour nous. Il excelle à tirer de la pire situation le meilleur parti possible, qui n'est presque jamais un bon parti. Ce cabinet qui vient de faire, mélange de M. Derville et de M. Lockroy, renferme la discorde dans son sein. Il ne peut durer qu'en s'écroulant, en devenant un petit groupe de chefs de bureau intelligents et résolu.

Si l'entre-voisement dans cette voie, et qu'il y persiste, je ne lui marchandrai pas mon admiration, car il ne faut demander aux hommes que ce qu'ils peuvent. Le cabinet peut aussi, et cela l'ouvrira-t-il indéfiniment, résister un peu aux violents, sans aller jusqu'à une lutte ouverte que ni sa constitution ni ses forces intrinsèques ne lui permettent. Il a le grand mérite d'être pas un cabinet clémente. M. de Freycinet a demandé à M. Clemenceau son appui et ne lui a pas demandé sa collaboration. Le vote des conservateurs moins avisés que lui qui appellent de leurs vœux M. Clemenceau. Ils disent qu'il faut voter. C'est le remède de Mlle Debrau. A ce jour-là, on use la France. J'aimerais mieux vivre un jour le jour sous l'habile main de M. de Freycinet.

Je dis : vivre un jour le jour, et c'est le mot. M. de Freycinet a trop de sens politique pour compter sur une majorité durable. S'il s'en forme une par impossible, ce ne serait qu'une majorité de survie, ou bien encore une compagnie d'associés, ou bien encore la fable d'illusion. Partout où vous posez cette question : « Y a-t-il une majorité dans cette Chambre? » on vous répondra qu'il n'y en a pas, et qu'il n'y en aura pas : si vous demandez : « Que feriez-vous en cas de dissolution? » que ce soit dans le monde ministériel ou dans le monde parlementaire, dans un club ou dans une salle, la réponse est invariablement la même : La majorité passerait de gauche à droite. Les deux cents seraient quatre cents, et voilà la vérité, et voilà la conséquence la plus nette de la politique de sectaires qu'on a suivie depuis sept ans. Il y a dissension entre le pays et la Chambre qui est censée le représenter. La Chambre tend vers l'extrême gauche, et le pays se jette de plus en plus à droite. Ce désaccord est intérieurement grave que tous les candidats qu'on a imaginés entre la Chambre et le Sénat, quand on voudrait faire sauter le Sénat, et rétablir la Convention.

Certes on a vu plus d'une fois la majorité réelle du pays opprimer par une minorité installée au pouvoir. C'est l'histoire de toute la Révolution française, depuis la dernière année de la Constituante jusqu'au Consulat. Mais dans nos anciennes assemblées, il y avait une idée et une passion; des talents et de l'audace. Nous n'avons qu'un ramassis de gens médiocres, sans convictions, et commençant à avoir peur. Que voulez-vous que M. de Freycinet, malgré son talent et ses bonnes intentions, fasse avec un pareil instrument?

Il perdra son temps s'il continue à poursuivre la réconciliation des opportunistes et des radicaux, qui ne sont plus que des fantoches.

Le conseil des ministres s'est réuni mardi matin, à l'Élysée, sous la présidence de M. Jules Grévy.

Le conseil des ministres s'est réuni mardi matin, à l'Élysée, sous la présidence de M. Jules Grévy.